



Communiqué de presse

MESURE D'AUDIENCE SUR LA VOIE PUBLIQUE, LA CNIL DIT OUI A RETENCY

Paris, le 22 mai 2017 – **La jeune société Retency, spécialisée dans la transformation digitale des grandes enseignes, introduit le premier procédé de mesure universelle d'audience sur la voie publique** garantissant l'anonymisation des données collectées. Le premier déploiement expérimental de cette nouvelle technologie a en effet été autorisé par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) dans sa délibération du 9 mai 2017, la mise en œuvre de ce procédé répondant à l'ensemble des exigences applicables à la protection de la vie privée.

Cette innovation majeure apporte aux réseaux d'affichage publicitaire une mesure d'audience et d'efficacité de la publicité aussi exhaustive et précise que les médias digitaux. En outre, elle crée un socle fonctionnel essentiel au développement des smart cities.

La mesure universelle de l'audience 24/7 sur la voie publique développée par Retency permet aux réseaux d'affichage, pour chacune des campagnes diffusées sur écran traditionnel ou digital et sur toute la totalité de leur réseau, d'accéder aux indicateurs suivants :

- Taux de couverture,
- Taux de répétition,
- Taux d'engagement,
- Efficacité drive to store.

« C'est une grande fierté pour les équipes de Retency d'avoir obtenu cette autorisation de la CNIL. Il s'agit d'une avancée majeure pour le marché de la publicité », explique Isabelle Bordry, co-fondatrice de Retency. *« En effet, ces indicateurs essentiels à l'optimisation et au suivi de l'efficacité des campagnes vont permettre aux acteurs traditionnels de faire face à la concurrence des acteurs du Web ».*

Par ailleurs, cette technologie permet d'accélérer le développement des projets de smart cities, en rendant possible l'analyse universelle des flux de population. Ceci permet la mise en œuvre d'une large palette de nouveaux services innovants au sein des agglomérations : optimisation des services de transport, gestion intelligente des infrastructures de la ville, etc.

Le procédé proposé se fonde sur une méthode totalement innovante qui permet une analyse très précise de l'audience, rendant impossible la reconstitution de parcours individuels. Il comprend à la fois un hardware spécifique développé par la société, et

plusieurs méthodes numériques innovantes de représentation et d'analyse de la donnée.

« Dans un monde de plus en plus digital et dans lequel les données individuelles sont un enjeu majeur pour le développement de nouveaux services, les équipes Retency démontrent qu'il est possible avec un surcroît de technologie de proposer des services innovants universels tout en protégeant les libertés individuelles », se félicite Isabelle Bordry.

Le premier déploiement expérimental de ce procédé inédit concerne l'analyse de l'audience des 28 panneaux d'affichage du réseau Médiatransports situés dans la gare de Dijon et sur son parvis.

La délibération n°2017-145 du 9 mai 2017 est à découvrir [ici](#)

A propos de Retency www.retency.com

Fondée fin 2014, Retency a été créée par Isabelle Bordry et Xavier Darrigol afin d'accompagner les acteurs traditionnels dans leur transformation digitale, en leur donnant notamment des outils d'analyse de leur audience et d'optimisation de leurs campagnes marketing aussi performants que les acteurs du web.

Retency a réalisé en septembre 2015 une levée de fond auprès de Business Angels et de Truffle Capital, société de capital-risque spécialisée dans le financement de sociétés de technologies disruptives et innovantes, présidée par Patrick Kron, fondée en 2001 par Henri Moulard, Philippe Pouletty et Bernard-Louis Roques

Retency compte aujourd'hui parmi ses clients de grandes enseignes nationales dans les univers du bricolage, de la jardinerie, de l'alimentaire, des produits culturels et vestimentaires notamment Leroy Merlin, Orange, le groupe Etam, C&A, Marionnaud, Jardiland mais aussi des grandes foncières telles que Klepierre, Immochan et Carmila.

Contact presse Retency :
Sabine Rozier-Deroche | Taola consultants
Tél : 06 42 66 45 24 presse@retency.com